

COUR PENALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Juges : M. Pierre Cornu
: M. Nicolas de Weck
Greffière : Mme Coralie Andrey

Rôle de la session du 11 septembre 2019
Salle des Etats, Château de Neuchâtel

Heure : 8h30
CPEN.2019.3(PC)

Cause : **J. S.**
(Me Céline Vara)
Incendie par négligence (art. 222 CP)

Débats et jugement
prévenue et appelante

Ministère public, parquet régional de Neuchâtel intimé

E. A.
G. A.
G. A.
M. A.
N. A.
M. C.
T. A.
(tous par Me Yves Grandjean) plaignants

A. W. plaignant

A. H.
F. H.
K. M.
PPE X
(tous par Me Jean-Claude Schweizer) plaignants

Par ordre de la présidente
de la Cour pénale

La greffière